

■ **Pharmacie de Cornavin SA**, à Genève, société dissoute sans liquidation au sens de l'art. 748 CO (FOSC du 04.12.2000, p. 8253). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.

Journal no 11667 du 15.10.2003
(01224604 / CH-660.0.058.979-9)